

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 29 JUIN 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_143 : POLITIQUE DE LA VILLE – COFINANCEMENT D'ACTIONS AU TITRE
DE LA PROGRAMMATION 2017 DU CONTRAT DE VILLE DE L'ALBIGEOIS

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 29 juin 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Marie-Claire MALROUX

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Bruno LAILHEUGHE), Marie-Louise AT (pouvoir à Naïma MARENGO), Laurence PUJOL (pouvoir à Enrico SPATARO), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2017**N° DEL2017_143 : POLITIQUE DE LA VILLE – COFINANCEMENT D' ACTIONS AU TITRE DE LA PROGRAMMATION 2017 DU CONTRAT DE VILLE DE L'ALBIGEOIS**

Pilote : Politique de la ville

Monsieur Philippe BONNECARRERE, rapporteur,

Les actions de la politique de la ville sont financées au travers du contrat de ville piloté par le groupe d'intérêt public du contrat de ville, associant les financeurs Etat, région, département et la CAF et les différents opérateurs publics concernés signataires comme Tarn habitat.

Le GIP alloue des moyens pour les actions utiles pour les quartiers prioritaires et les publics fragiles. Il reçoit et distribue les crédits ETAT du CGET (commissariat général à l'égalité des territoires). Les autres financeurs décident des montants complémentaires qu'ils allouent aux actions retenues dans le programme d'actions annuel du contrat de ville.

Les actions proposées au cofinancement de l'agglomération ont été sélectionnées compte tenu de leur nature, au regard des compétences et engagements de la collectivité. La priorité est donnée à des actions relatives à l'insertion des publics éloignés de l'emploi et socialement fragilisés. Ces actions entendent faciliter l'intégration des publics sur de l'accompagnement et mieux les préparer pour leur maintien en parcours. Ces actions visent la prévention, l'inclusion sociale, l'emploi et la formation. Elles ciblent les adultes, les femmes et les jeunes. Elles sont en accord avec la note de cadrage du programme d'actions 2017, et donneront lieu à attribution directe des subventions afférentes.

Voici la liste des actions qu'il vous est proposé de financer en 2017 :

- ARALIA, 7 000 € alloués, pour 4 actions relatives à l'insertion amont des publics éloignés de l'emploi par l'acquisition des savoirs de base et la maîtrise du français. La langue étant le premier frein à l'insertion socioprofessionnelle, ces actions sont de plus en plus demandées.

Les modules sont complémentaires :

- La première action s'adresse à des groupes ne parlant pas français ;
- Les deux modules suivants, réalisés simultanément sur 2 quartiers, développent la conversation et la compréhension notamment d'exécution ;
- Le dernier niveau développe le vocabulaire des métiers en lien avec le projet professionnel des participants.

- École des parents et éducateurs, 2 000 € alloués, pour deux actions :

- Une action, destinée aux professionnels, bénévoles, élus, conseils citoyens, habitants, de culture et d'actions partagées en situations interculturelles et pour le vivre ensemble ;(dernière année)
- Une action en direction des femmes pour promouvoir la prise en compte de leur santé et de leur bien-être et faciliter leur insertion ;

- Centre social Ségala Tarnais, 1 800 € alloués, pour une action destinée à l'insertion des femmes isolées par la prise en compte de leurs fragilités sociales (santé, garde d'enfants, séparation, logement...) au quotidien ; outre ce financement, l'agglomération contribue à l'action à travers le RAM qui intervient auprès des groupes de femmes sur le choix des modes de garde. L'action est bien articulée avec le programme d'insertion de l'agglomération.

- Ensemble pour l'emploi, 2 000 € alloués, pour une action d'insertion professionnelle de jeunes diplômés par un accompagnement individuel et collectif ; action en phase, en termes de complémentarité, avec le programme insertion de l'agglomération ;

- Réseau Ados 81, 12 000 € alloués, pour 4 actions :

- L'inclusion sociale et la prévention globale vers les jeunes par la prise en compte de leurs fragilités sociales en particulier en lien avec la santé et les conduites à risques ;
- Une action intervention / formation auprès des professionnels de terrain des champs de l'insertion, accueil, accompagnement, suivi des publics jeunes ; (dernière année)
- Une action expérimentée par l'agglomération seule qui est cofinancée désormais par le contrat de ville et a été élargie ainsi avec succès.
- Une action de communication et de liens, intergénérationnelle pour notamment promouvoir la participation des habitants et leur expression dans une démarche citoyenne d'inclusion. Réalisée en 2016 sur Veyrières-Rayssac avec succès, elle est développée en plus sur Lapanouse en 2017.

- Radio ALBIGES, 1 200 € alloués, pour une action de création d'émissions radio par et pour les jeunes. Démarche évolutive avec des reportages de terrain réalisés notamment lors d'événements sur Cantepau.

- SEVE ET TERRE, 2 500 € alloués, pour la création et l'animation du jardin solidaire sur le quartier Veyrières – Rayssac : développer la solidarité, les échanges et la cohésion sociale entre les habitants ; très bon démarrage de ces jardins.

- L'association Construction Aéronef Jeunes (CAJ), 1 000 € alloués, pour une actions inscrite dans la continuité de la construction de l'avion et prévoyant un atelier mécanique et d'entretien et du pilotage ; un deuxième avion est en construction.

- L'association AFEV TARN AVEYRON, 1 000 € alloués, pour une action innovante, de collocation solidaire sur le quartier de Lapanouse pour des étudiants en contrepartie de quoi ils contribuent au développement du lien social et à des actions sur le quartier.

Le montant total alloué en cofinancements d'actions du contrat de ville Albigeois 2017 s'élève à 30 500€.

Les actions menées par les associations donneront lieu à des comptes rendus d'activités précis, analysés par notre service politique de la ville pour appréhender les résultats obtenus.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le budget primitif de l'exercice 2017

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 8 juin 2017,

VU la programmation 2017 du contrat de ville approuvée au conseil d'administration du GIP Action contrat de ville du 20 juin 2017,

VU les conventions figurant en annexe de la présente délibération,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'attribution d'une aide de 7 000€ , à ARRALIA, pour 4 actions relatives à l'insertion amont des publics éloignés de l'emploi par l'acquisition des savoirs de base et la maîtrise du français.

APPROUVE l'attribution d'une aide de 2 000€ en tout , à l'Ecole des Parents et Educateurs, pour deux actions.

APPROUVE l'attribution d'une aide de 1 800€, au Centre social Ségala Tarnais, pour une action destinée à l'insertion des femmes isolées par la prise en compte de leurs fragilités sociales au quotidien.

APPROUVE l'attribution d'une aide de 2 000€, à Ensemble pour l'emploi, pour une action d'insertion professionnelle de jeunes diplômés par un accompagnement individuel et collectif.

APPROUVE l'attribution d'une aide de 12 000€ en tout, à Réseau Ados 81, pour 4 actions.

APPROUVE l'attribution d'une aide de 1 200€, à Radio ALBIGES, pour une action de création d'émissions radio par et pour les jeunes.

APPROUVE l'attribution d'une aide de 2 500€, à SEVE ET TERRE, pour la création et l'animation du jardin solidaire sur le quartier Veyrières – Rayssac.

APPROUVE l'attribution d'une aide de 1 000€, à L'association Construction Aéronef Jeunes, pour une actions inscrite dans la continuité de la construction de l'avion et prévoyant un atelier mécanique et d'entretien et du pilotage et la construction d'un deuxième avion.

APPROUVE l'attribution d'une aide de 1 000€, à l'association AFEV TARN AVEYRON, pour une action innovante, de collocation solidaire sur le quartier de Lapanouse pour des étudiants en contrepartie de quoi ils contribuent au développement du lien social et à des actions sur le quartier.

AUTORISE le président à accomplir toutes les démarches inhérentes aux dossiers et à signer les conventions figurant en annexe de la présente délibération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général primitif de l'exercice en cours de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE